AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0822
FR0000124141-FS0421

3 mai 2018

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 3 mai 2018, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 avril 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir 30 843 469 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,47% du capital et 5,17% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention (effective)	27 731 937	4,92	27 731 937	4,65
Détention (par assimilation)	3 111 532	0,55	3 111 532	0,52
Total Société Générale	**30 843 469**	**5,47**	**30 843 469**	**5,17**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT hors marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 26 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 1 043 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 4 *calls listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 5 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 18 mai 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 24 € ;

- 2 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 60 100 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 16 € et 18 € ;

- 5 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 155 000 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 au prix unitaire par action de 19 € ; et

- *6 puts listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 822 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 14 € et 20 €.

Le déclarant a précisé détenir, au 26 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 2 067 632 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

[1] Sur la base d'un capital composé de 563 364 823 actions représentant 596 441 798 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 2 031 126 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT au titre de 7 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;

- une position acheteuse sur 3 calls option OTC à dénouement en espèces portant sur 29 824 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 3 mai 2018 et le 18 mai 2018 à des prix unitaires par action compris entre 19,70 € et 20,50 € ; et

- une position vendeuse sur 6 *puts* warrants listés à dénouement en espèces portant sur 6 682 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 13 mars 2019 et 3 janvier 2025 à des prix unitaires par action compris entre 20,80 € et 24 €.

Le déclarant a précisé détenir, au 26 avril 2018, au titre des III et IV de l'article 223-14 (information complémentaire), une position emprunteuse sur des obligations convertibles en actions portant sur 126 800 actions à émettre VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable le 15 mars 2021.

2. Par les mêmes courriers, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 avril 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir 22 482 469 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 3,99% du capital et 3,77% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Détention (effective)	19 363 607	3,44	19 363 607	3,25
Détention (par assimilation)	3 118 709	0,55	3 118 709	0,52
Total Société Générale	**22 482 469**	**3,99**	**22 482 469**	**3,77**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT hors marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 27 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 1 043 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 4 *calls listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 5 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 18 mai 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 24 € ;

- 2 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 60 100 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 16 € et 18 € ;

- 5 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 155 000 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 au prix unitaire par action de 19 € ; et

- *6 puts listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 822 900 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 14 € et 20 €.

Le déclarant a précisé détenir, au 27 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 2 074 809 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 2 037 106 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT au titre de 7 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;

- une position acheteuse sur 3 calls option OTC à dénouement en espèces portant sur 31 022 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 3 mai 2018 et le 18 mai 2018 à des prix unitaires par action compris entre 19,70 € et 20,50 € ; et

- une position vendeuse sur 6 *puts* warrants listés à dénouement en espèces portant sur 6 681 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable entre le 13 mars 2019 et 3 janvier 2025 à des prix unitaires par action compris entre 20,80 € et 24 €.

Le déclarant a précisé détenir, au 27 avril 2018, au titre des III et IV de l'article 223-14 (information complémentaire), une position emprunteuse sur des obligations convertibles en actions portant sur 126 800 actions à émettre VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable le 15 mars 2021.